

La Vie Du Conseil⁵⁸

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2016



La municipalité obtient et valide un soutien financier de 700 000 € dans le cadre du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte pour la réhabilitation du Palais des Rencontres, soit 75 % de subvention obtenus au total.

Pour nous, c'est AUDACE ET OPTIMISME !

Transmettre des valeurs



Ouvrir pour la paix : passer le flambeau de nos aînés

Animation et convivialité



Une bonne organisation pour une braderie-brocante réussie

Patrimoine et culture



Faire vivre l'héritage lafontainien et porter son message

Notre société vit une importante période de doute. Difficultés sociales et économiques, chômage et pauvreté qui augmentent marquent cet état d'esprit. Mais le doute est aussi alimenté par un milieu ambiant morose. Rien ne va, la critique est permanente. Au lieu de toujours noircir le tableau, sans nier la réalité, au sein de la municipalité, nous sommes délibérément tournés vers l'offensive. **Pour nous, pas d'abattement mais, au contraire, de l'audace et de l'espérance. Le Conseil Municipal du 9 novembre montre que nous avons raison.** Il a en effet permis de mettre l'accent sur deux éléments décisifs pour Château-Thierry et le Sud de l'Aisne, 700 000 € de subvention supplémentaire pour la réhabilitation du Palais des Rencontres d'une part, et le renforcement territorial du Sud de l'Aisne d'autre part avec notre future communauté d'agglomération.

Quand nous avons engagé le projet de rénovation du Palais des Rencontres il y a un an, des craintes étaient formulées sur les aspects financiers. **Certes, le projet est ambitieux mais notre détermination et notre capacité de persuasion nous ont permis d'obtenir un niveau de subvention de 75 %. Ce qui nous permet de réaliser ce projet structurant sans alourdir les finances municipales et sans augmenter la fiscalité.** Nous pourrions comme prévu continuer notre programme d'équipement et de travaux dans toute la ville.

Cette subvention de 700 000 € versée par l'État finance l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment. Ces travaux répondent aux objectifs de notre Sud de l'Aisne Territoire à Énergie Positive pour la Croissance

Verte (TEPCV) qui a obtenu 2 millions d'euros pour financer 26 projets pour nos communes. Sans oublier le développement de la biodiversité, ruches, jardins partagés, qui vont s'inscrire dans les paysages de notre ville.

De tels financements sont le résultat du travail collectif que nous menons depuis plusieurs années. C'est pourquoi, à l'heure de la fusion de nos communautés de communes, le rassemblement de nos forces vives est plus que jamais essentiel. Ainsi, la fusion préparée depuis plusieurs mois par vos élus réunis autour des communautés de communes de Condé-en-Brie, du Tardenois, de l'Ourcq et du Clignon et de la Région de Château-Thierry va nous rendre encore plus forts.

Les communes qui ont fait le choix d'être rassemblées dans cette « Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry » ont décidé de renforcer la cohésion déjà engagée dans le Sud de l'Aisne. **Avec le pacte de fusion proposé, nous prenons les devants et précisons nos engagements pour un développement harmonieux de toutes les communes et pour tous les habitants.** Notre vision est celle d'un territoire qui progresse au-delà des clivages partisans. Ensemble, nous avons l'ambition de mieux faire entendre notre voix auprès de l'État et de la Région des Hauts-de-France. Rassemblés, nous serons audacieux, optimistes et encore plus forts pour faire gagner nos territoires.

Jacques Krabal
Député-maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement

Étaient présents : Jacques KRABAL, Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Jean-Pierre DUCLÔUX, Sylvie LEFEVRE, Françoise MAUJEAN, Daniel GENDARME, Bernard MARLIOT, Frédéric JACQUESSON, Catherine GOSSET, Jean-Marie TURPIN, Chantal BONNEAU, Thomas BERMUDEZ,

Fabrice FRERE, Natacha THOLON, Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN

Absents excusés : Mohamed REZZOUKI (P. à M. FRERE), Eric BOZZANI, Sébastien EUGENE, Félix BOKASSIA, Marie-Eve MARTELLE (P. à Mme BONNEAU), Elisa ROBIN, Jean-

François BOUTELEUX (P. à Mme VANDENBERGHE), Özlem OKTEN (P. à Mme THOLON), Florence LAMBERT (P. à M. BEAUVOIS), Marie-Isabelle CORDOVILLA (P. à Mme DOUAY), Bertrand TIXIER (P. à M. BERMUDEZ), Dominique PADIEU, Laurence CARON, Francine CALDERA.

#LVDC58

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Textes et maquette : Ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich. Tiré à 8 200 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr





Le 11 novembre à Château-Thierry, un hommage au nom de la solidarité entre les peuples et les générations

Hommage, souvenir et espoir

Ces trois mots ont rythmé les cérémonies de commémoration de l'Armistice dans la ville natale de Jean de La Fontaine. Plus d'un siècle après l'embrasement d'une Europe gangrenée par les nationalismes, notre Cité à Fables s'est rassemblée, unie avec nos amis américains sous la bannière de la République.

Château-Thierry peut être fière de la commémoration qui a été menée : une large part des élus du conseil municipal, les personnalités officielles, nos anciens combattants et portedrapeaux, nos pompiers, l'Union musicale, des citoyens présents en grand nombre, des élèves d'école élémentaire, des collégiens et lycéens. Un grand bravo à notre jeunesse, artisan de l'amitié entre les peuples et de la paix de demain : merci aux jeunes Américains de l'Army College, aux enfants du collège Saint-Joseph et de l'école de la Madeleine, présents en nombre à la

cérémonie des flammes de l'espoir ainsi que le 11 novembre pour rendre un hommage appuyé à nos aînés. Madame l'Ambassadeur des États-Unis elle-même, qui n'a pas pu être à nos côtés, a tenu à être représentée pour cette cérémonie d'Armistice, en la personne de son attaché des Marines.

Merci à tous les acteurs qui, à l'image de l'ancien surintendant du cimetière de Belleau David Atkinson ainsi que les membres du Comité Centenaire, sont engagés sur notre territoire pour faire vivre les valeurs de paix, de fraternité et de liberté. Oui, ici en cette terre particulièrement meurtrie par les blessures de la guerre, chaque commémoration est l'occasion de nourrir les liens intergénérationnels et de nous retrouver, fort de notre diversité, dans ce devoir de mémoire essentiel à notre société.

LA DÉMOCRATIE | les urnes et le citoyen

POUR VOTER EN 2017, INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Inscription sur les listes électorales en Mairie
Élection présidentielle (23 avril / 7 mai)
Élection législative (11/18 juin)

SOYONS LES PLUS NOMBREUX POSSIBLE À
CONTRIBUER À L'AVENIR DE NOTRE PAYS.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

LE RECENSEMENT SE DÉROULE
À CHÂTEAU-THIERRY
DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE
CIVIQUE OBLIGATOIRE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr
ou au Pôle Jean-Pierre Lebègue



Le Directeur du pôle muséal ouvre de belles perspectives pour notre rayonnement culturel

THOMAS MOREL

| directeur du pôle muséal de Château-Thierry et de la CCRCT

La Ville de Château-Thierry, en lien avec la CCRCT, les acteurs lafontainiens du territoire et les services de la Direction régionale des affaires culturelles, accueille un directeur du pôle muséal de Château-Thierry et de la Communauté de Communes (Musée Jean de La Fontaine, Musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu, Maison de Paul et Camille Claudel, château médiéval et Musée de la Mémoire de Belleau). Recruté par un comité pluridisciplinaire composé d'acteurs du

patrimoine et du tourisme dans le Sud de l'Aisne, Thomas Morel, jeune conservateur, succède à Mme Christiane Sinnig-Haas, conservatrice du musée La Fontaine depuis 1995 et qui fait valoir ses droits à la retraite.

Enthousiaste et heureux de marcher sur les pas de notre fabuliste, Thomas Morel, diplômé de l'École des Chartes et de l'Institut National du Patrimoine, est prêt à engager les chantiers

nécessaires au rayonnement des richesses des Portes de la Champagne : « La beauté et le potentiel patrimonial de notre territoire sont indéniables. Mon projet : consolider et donner de la force aux actions déjà engagées mais aussi cultiver et ouvrir ce potentiel au plus grand nombre tout en construisant des passerelles entre tous ces lieux. J'ai à cœur de créer une dynamique, de fédérer et de rassembler autour de ces richesses ».

Plusieurs objectifs attendent le nouveau directeur : l'obtention du label Musée de France pour le Musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu et ses collections, redonner à notre poète la pleine place qui doit être la sienne au sein de sa ville natale, cultiver les liens qui nous unissent à notre patrimoine mobilier et immobilier.

« Ce recrutement est un acte politique fort. Il traduit notre volonté, réaffirmée, de soutenir encore et toujours la culture vecteur de débat démocratique, d'ouverture et cohésion sociale » ont souligné le Député-Maire Jacques Krabal et la Présidente de la Communauté de Communes Michèle Fuselier, en conférence de presse. Plus que jamais, le pays de Jean de La Fontaine se donne les moyens de ses ambitions : préserver et faire rayonner notre héritage collectif pour mieux le transmettre aux générations futures.



HOMMAGES DU CONSEIL MUNICIPAL

Thierry Martel portait avec lui les valeurs du service public. Après une longue carrière dans la police, il est élu maire de la commune d'Épieds en 2014. Atteint par la maladie, il continuera avec dignité et probité d'exercer sa mission au service de ses concitoyens. Agissant avec cœur et optimisme pour la ruralité du Sud de l'Aisne, Thierry Martel nous quitte trop tôt le 22 octobre dernier, à l'âge de 49 ans. La Médaille de l'Assemblée Nationale lui fut remise à titre posthume par le député-maire Jacques Krabal.

Bernard Denis était animé par le don de soi et le dévouement, dans sa vie personnelle comme professionnelle. Son engagement en tant que sapeur-pompier lui permettra de répondre à son besoin d'aider les autres. Au cours de sa carrière, il aura accompli son devoir auprès de nombreux habitants du Sud de l'Aisne. Cet homme de convictions perd la vie lors d'un accident le 22 octobre dernier. Le conseil municipal lui a rendu un dernier hommage.

David Pielael a œuvré pour le bien-être de tous dans notre cité. En tant qu'agent municipal travaillant aux espaces verts, il a participé à l'amélioration du cadre de vie de tous les Castelthéodoriciens. Paysagiste de formation, homme très apprécié par ses collègues, la qualité de son travail fut unanimement reconnue. Il est emporté par la maladie à l'âge de 42 ans. La municipalité honore sa mémoire pour les services qu'il a rendus à la collectivité.

Pierre Martin, ancien président de la Fédération Nationale Accidentés Travailleurs Handicapés avait le sens du devoir envers ses concitoyens. Avec la volonté d'aider les accidentés de la vie, il aura œuvré pour la reconnaissance, l'insertion et le bien-être de nombre de personnes en situation de fragilité. Retraité actif, homme très estimé par son entourage, son parcours de vie a pris fin à l'âge de 93 ans.

Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

INTERCOMMUNALITÉ

Nouvelle communauté d'agglomération Approbation du pacte de fusion

Dans la perspective de la fusion entre la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry (CCRCT), la Communauté de communes de Condé en Brie (4CB), la Communauté de communes du Tardenois (CCT) et la Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon (CCOC), le comité de fusion propose de soumettre à l'avis des conseils municipaux un pacte de fusion qui définit les modalités de coopération de la nouvelle communauté ainsi que sa stratégie fiscale. Mise en œuvre d'une procédure de neutralisation fiscale pour compenser les variations de taux intercommunaux et recherche d'un équilibre fiscal pour ne pénaliser aucun territoire.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour que cette nouvelle collectivité soit dénommée « Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry » et valide les termes du pacte de fusion.

25 POUR - 1 CONTRE



URBANISME

Acquisition des parcelles cadastrées ZI n°43 et 68 (Champ Cadet)

Notre aéroport déploie une activité de plus en plus importante, génératrice de développement touristique et économique.

C'est un point fort d'attractivité pour notre ville et le territoire du Sud de l'Aisne. Afin de rendre possible l'extension de l'aéroport du Champ Cadet et de permettre un déploiement plus large encore des activités qui y sont menées, le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder à l'acquisition de deux parcelles cadastrées situées entre le Champ Cadet et la ligne TGV.

VOTE À L'UNANIMITÉ



FINANCES



Soutenu par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, notre Territoire à Energie Positive obtient encore de nouvelles ressources

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Résolument à l'offensive en matière de développement durable des territoires, le PETR-UCCSA, labellisé « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » en 2015, a obtenu une subvention supplémentaire de 1,5 million d'euros destinée à financer notamment la réhabilitation du Palais des Rencontres. Avec cette nouvelle enveloppe, le chantier du Palais sera donc financé à 75 % par des subventions, ce qui permettra de poursuivre l'équipement et les travaux nécessaires dans de nombreux autres domaines de notre ville.

Ce subventionnement sera également utile pour la mise en œuvre d'actions pédagogiques à Château-Thierry. Le conseil municipal accepte cet appui financier et sollicite les subventions attribuées au titre du TEPCV.

VOTE À L'UNANIMITÉ



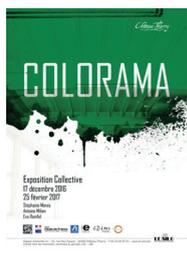
PERSONNEL

Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le développement culturel et le rayonnement patrimonial ne sont pas des vains mots pour la municipalité et la CCRCT. Thomas Morel est recruté à la tête du pôle muséal de la ville et de la communauté de communes. Ce nouveau directeur et conservateur a carte blanche pour porter les valeurs et valoriser les ressources qui font la spécificité historique et géographique des Portes de la Champagne. Une force certaine pour la culture sur notre territoire.

VOTE À L'UNANIMITÉ





VOS SORTIES

■ Exposition Coquelicots et bleuets

Jusqu'au 31 décembre, MAFA

■ Réunion publique

Opération de Restauration Immobilière (ORI)

Jeu 1^{er} décembre, 19h, Hôtel de Ville

■ Salon d'automne

Jusqu'au dimanche 4 décembre, Le Silo - Espace d'activités U1

■ Théâtre : Landru & fantaisies

Vendredi 2 décembre, 21h, Lycée Jean de La Fontaine

■ Téléthon

Du 2 au 4 décembre, 20h-12h, Palais des Sports

■ Concert : Ensemble Vocal Castella et Orchestre à cordes de l'Université de Liège

Dimanche 4 décembre, 15h, Eglise St Crépin

■ Hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Lundi 5 décembre, 11h, Monument aux morts

■ Ciné-débat : Les bêtes du Sud sauvage

Mardi 6 décembre, 20h, Cinéma-théâtre

■ Fête de Noël de la Vignotte

Mercredi 7 décembre, 14h-17h, La Biscuiterie

■ Soirée open vinyles

Vendredi 9 décembre, 20h30, La Biscuiterie

■ Conférence : Le présent au regard de l'histoire

Samedi 10 décembre, 14h30, Médiathèque Jean Macé

■ Spectacle : Les boules de feu

Samedi 10 décembre, dès 15h, Patinoire (Place des Etats-Unis)

■ Chansons Rebelles : Gode Morningue

Samedi 10 décembre, 20h45, Espace Claude Varry (Théâtr'O)

■ Marché de Noël

Samedi 10 et dimanche 11 décembre, 10h-18h, Palais des Sports

■ Exposition : Colorama

Du 12 décembre au 25 février, Le Silo - Espace d'activités U1

■ Conte musical : Les Fables Jean de les Egouts

Mercredi 14 décembre, 16h, La Biscuiterie

■ Exposition : Marie Héricart

Du 15 décembre au 15 février, Musée Jean de La Fontaine

RENDEZ-VOUS POUR LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Jeu 5 janvier, 19 h, Palais des Sports

Retrouvez l'agenda des manifestations

www.chateau-thierry.fr

Réunions de lieux de vie

MARE AUBRY - COURTEAU

Lundi 28 novembre, 18h30, École élémentaire

FILOIRS

Mardi 29 novembre, 18h30, École élémentaire

GARE

Mercredi 30 novembre, 18h30
Maison des associations Nelson Mandela

BLANCHARD

Vendredi 2 décembre, 18h30
École élémentaire

ST-MARTIN, VINCELLES, LE BUISSON

Samedi 3 décembre, 11h
82, rue du Village Saint-Martin

JEAN MACÉ

Lundi 5 décembre, 18h30
11 Bis, rue de Fère

VAUCRIS

Mardi 6 décembre, 18h30
Centre social La Rotonde

CENTRE-VILLE

Mercredi 7 décembre, 18h30, 8, rue du Château

CHESNEAUX

Jeu 8 décembre, 18h30
Maison des associations rue Tortue



LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Toujours faire peur !

Comment, à notre époque, des partis politiques et leurs représentants, y compris localement, peuvent-ils continuer de prendre en otages les citoyens pour distiller leurs messages de haine et agiter les peurs ? Les uns oublient ce qu'ils nous disent d'un conseil municipal à l'autre ! S'ils assument leur opposition caricaturale et honteuse à la Ligue des Droits de l'Homme, c'est pour passer sous silence un spectacle sur l'horreur des camps de concentration... qui pour eux n'ont certainement pas existé ! Voilà ce qui les gêne. Les autres, par anticipation, crient au loup et à l'augmentation vertigineuse de la fiscalité intercommunale... Ce qui est faux ! Toujours alimenter les peurs, ces méthodes ressemblent aux chapitres les plus sombres de notre histoire. Pour nous, ce sera toujours la vérité avec de l'audace et de l'optimisme.

Groupe «Château-Thierry rassemblée»

Construire ensemble

Quand la conseillère municipale FN ne vient pas répandre son fiel lors des réunions de conseil, elle est absente... on se demande ce qui vaut le mieux. En revanche, nous tenons à saluer le travail des élus et des services de la communauté de communes qui préparent la fusion et la future communauté d'agglomération. Des dossiers essentiels au territoire qui sont traités avec beaucoup de sérieux, c'est rassurant. Merci à tous pour cet engagement important pour l'avenir de notre ville et du sud de l'Aisne. Il vaut toujours mieux s'inscrire dans une perspective constructive que dans une démarche vainement polémique.

Groupe «Droite Unie»

Lors de ce dernier conseil municipal, seul, je me suis opposé à la fusion des communautés de communes du sud de l'Aisne. On ne peut accepter ce chantage à l'obtention de subventions, imposé par l'intermédiaire du Préfet, Qu'ont apporté les fusions des cantons, des régions, si ce n'est, que moins de démocratie, que moins de services à la population, que plus de désengagements financiers de l'Etat ? La précipitation : il faut que tout soit réglé avant le 1er janvier 2017. Ce n'est pas sérieux, faute d'un minimum de concertation ! Attention aux mauvaises surprises pour les impôts locaux de 2017.

Groupe «Mieux Vivre à Château-Thierry»

Réponse partielle aux accusations diffamatoires

J'ai à cœur de revenir sur la tribune politique du Groupe «Château-Thierry rassemblée» parue dans La Vie du Conseil n°57. Ce qui y est écrit est trop grave pour être laissé sans réponse de ma part. Mes propos ont été complètement déformés et détournés. Je n'ai pas voté contre le spectacle sur la déportation mais contre l'attribution de la subvention à La Ligue des Droits de l'Homme. Il suffit de consulter le site de la LDH pour finir de se convaincre que cette organisation a totalement sombré du côté obscur de la gauche sous le faux nez de l'humanisme et des droits de l'homme : dénonciation de l'État d'urgence, soutien au zadistes, détestation d'Israël, soutien inconditionnel aux migrants, etc... Tous les clichés d'extrême gauche y sont représentés. Avant d'attribuer une subvention, il faut commencer par connaître son éventuel bénéficiaire !

Groupe «Château-Thierry fait front»